

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2018

2018-12-19/02 - Budget Assainissement 2018 - Décision modificative n° 2.

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

NOTE DE PRÉSENTATION

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

- annulation d'un titre antérieur relatif à la PFAC (75 K€),
- ajustement des crédits d'entretien (-75 K€),
- régularisation liée aux amortissements (5 K€),
- virement à la section d'investissement (-5 K€).

Section d'investissement :

- complément pour frais d'études (18 K€), pris sur les travaux (-18 K€),
- régularisation liée aux amortissements (5 K€),
- virement de la section d'exploitation (-5 K€).

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 10 décembre 2018.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments, il a été proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative suivante :

Fonctionnement

Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	75 000,00 €	
61523	Entretien réseaux	-75 000,00 €	
6811	Dotation aux amortissements	5 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	-5 000,00 €	

Investissement

Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
21532	Réseaux d'assainissement	-18 000,00 €	
2031	Frais d'études	18 000,00 €	
28031	Amortissement – frais d'études		5 000,00 €
021	Virement de la section d'exploitation		-5 000,00 €